

REUNION DU C ONSEIL MUNICIPAL
DU 02 JUIN 2016

Le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M FONVERNE Jean-Marc

Etaient présents : MM FONVERNE, QUINET, POHU, LANDRY, BRESSON, MMES BUCH, DELHAU, BOUSSARD, M RABANY, Mme POISSONNET, Mme BALLARD

Secrétaire de séance : Mme BOUSSARD

Modification Règlement de cantine

Compte tenu des difficultés de gestion des inscriptions à la cantine le règlement a été modifié. A compter de la rentrée de septembre 2016 les inscriptions occasionnelles seront supprimées. Les parents d'élèves pourront effectuer des inscriptions exceptionnelles auprès des services de la mairie. Ces repas seront facturés le double du prix du repas normal.

Tarifs sortie été 2016 centre de loisirs

Une participation supplémentaire de 5 € sera facturée pour le mini camp et de 10 € pour la sortie surprise.

Reprise de sépultures au cimetière communal

La procédure de reprise des sépultures étant arrivée à son terme le conseil municipal donne son accord pour reprendre ces concessions.

Modification Temps de travail

Madame DAVID travaillera 28 heures par semaine et M NEZOT travaillera 35 heures à compter du 1^{er} juin 2016.

Sortie de la commune du RPI

Au vue des problèmes de transport et d'organisation pédagogique et à l'accord de principe des maires du RPI, le conseil Municipal a décidé de sortir du regroupement pédagogique intercommunal à la rentrée scolaire 2016.

QUESTIONS DIVERSES

-M le Maire a procédé au tirage au sort des jurys d'assises comme l'exige la réglementation.

-M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a signé la lettre des communes rurales du Sud Nivernais pour la défense des RPI.

-Une subvention de 9000 € dans le cadre de la DETR et de 6 000€ de M Paul a été obtenue pour les travaux d'accessibilité de la salle polyvalente.

-Des devis de voirie ont été demandés, la commission sera réunira prochainement.

-Un broyeur a été acheté, les fleurs ont été plantées, des travaux de réfection des vitraux sont en cours à l'église.

-Mme Poissonnet demande s'il serait possible de peindre les bancs et les jardinières du bourg.

-Mme Boussard propose de mettre des parterres ou des jardinières devant la salle des associations. Elle informe également que le repas du CCAS aura lieu le 3 septembre. C'est l'orchestre La Clé des champs qui a été réservé (c'est M le Maire qui réglera cette prestation).

-M Rabany fait remarquer qu'il faut changer certains jeux dans le parc.

-M Quinet informe qu'une réunion pour relancer le club de tennis aura lieu à la salle des associations le 11 juin à 10h30.

-M Bresson précise que tout est commandé pour le feu d'artifice du 14 juillet.

Fin de séance à 19h45